[illegible] — N° 32 Le Numéro : DIX CENTIMES 7 AOUT 1909

La Tribune Médicale

[illegible] Année

Paraît le Samedi

[illegible]

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ACHARD, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Tenon.
VAQUEZ, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. St-Antoine.
MOSNY, Médecin de l'hôpital St-Antoine.
LEPAGE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. de la Pitié.
MAUCLAIRE, Agrégé, Chirurgien de l'hôpital Dubois.
CUNÉO, Professeur agrégé, Chirurgien des hôpitaux.
VEILLON, Médecin de l'hôpital de l'Institut Pasteur.
MEILLÈRE, Membre de l'Académie de Médecine. Pharmacien des hôpitaux.

RÉDACTION

MEILLÈRE, LAUBRY, MARCILLE

ADRESSER FRANCO ce qui concerne la rédaction 152, Rue de Vaugirard

SOMMAIRE

[illegible]

[illegible] et Parendomy- [illegible] (Mycose [illegible] [illegible] haromycoses. [illegible] (Mycose de Gilchrist)... [illegible] 501

[illegible]

[illegible] — Pouvoir leuco-con- [illegible] — Les variations [illegible] dans quelques mala- [illegible] 506

[illegible] des hôpitaux. — Actions [illegible] sur les épithéliomas malpi- [illegible] et métastases can- [illegible] — Amaurose [illegible] des os. — [illegible] fièvre typhoïde. Œdème [illegible] du liquide céphalo- [illegible] rapide après la ponction [illegible] — Ictère hémolytique congénital. [illegible] — Étude d'un cas de diabète [illegible] de l'origine traumatique. [illegible] des crachats. — Né- [illegible] localisée au membre supé- [illegible] sulfocarbonée pro- [illegible] 506

Société de médecine militaire française. — Incontinence — Tachycardie paroxystique. — Étiologie de [illegible] d'urine — Typhus exanthéma- la fièvre typhoïde. — tique 507

ANALYSES

[illegible] des hématoblastes. Action du sérum hémolytique sur les hématoblastes « in vitro ». Sur la botryomycose humaine. — Les fugues en psychiatrie. — Sialorrhée et cancer de l'estomac. — Rougeole et lumière rouge. — Péritonite tuberculeuse localisée se présentant sous l'aspect de grosses tumeurs 507

CHRONIQUE

A propos du Congrès de Buda-Pesth ... 497

La vie médicale au Canada, par le Dr ADRIEN LOIR 497

VARIÉTÉS

Mémoire de l'Association générale de médecins de Roumanie relatif au Congrès de Budapest 510

NOUVELLES

CHRONIQUE

A propos du Congrès de Buda-Pesth

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur et très honoré Confrère,

Les médecins Roumains ayant décidé de ne pas prendre part au congrès international de médecine de Buda-Pesth, se sentent obligés d'expliquer à leurs confrères de tous les pays qui se rendront à ce congrès, les motifs puissants qui leur ont dicté cette décision.

Tout aussi bien que leurs collègues étrangers, les médecins Roumains sont persuadés que la science est internationale, au sens le plus élevé du mot; qu'elle crée, entre ceux qui la servent, une fraternité particulière et qu'elle contribue tout spécialement à maintenir la paix et à établir des liens solides entre les peuples divers.

Mais, d'autre part, ces congrès internationaux s'accompagnent toujours des fêtes à l'occasion desquelles les congressistes sont les hôtes du pays même où le congrès s'est réuni : or, il serait douloureux aux médecins Roumains de prendre part aux réjouissances de Buda-Pesth alors qu'il s'est trouvé un tribunal Hongrois pour condamner à la prison une Roumaine, Mme Anna Vlad, femme d'un député au parlement hongrois, sous l'inculpation, sans précédent dans l'histoire des nations, d'avoir dit à des enfants roumains, dans une école roumaine, qu'ils avaient le droit et le devoir de cultiver leur langue maternelle.

Mme A. Vlad n'a pas, il est vrai, subi sa peine, ayant été récemment graciée par S. M. l'Empereur-Roi. Mais il est évident que cet acte de haute clémence de la part du souverain ne change rien au fait même de la condamnation; il en explique, au contraire, péniblement le caractère offensant et démontre d'une façon éclatante qu'en Hongrie la justice dénie aux Roumains de ce pays le droit imprescriptible que possède tout homme de cultiver sa langue nationale.

En s'abstenant, dans des conditions semblables, de participer aux fêtes de Buda-Pesth, les médecins Roumains ne font qu'obéir à leur conscience d'hommes civilisés et d'hommes éclairés. Ils déplorent la triste circonstance qui les empêche de serrer la main à leurs collègues étrangers et leur donnent rendez-vous au prochain congrès, qui aura lieu ailleurs que dans le pays où l'on interprète comme un attentat contre la sûreté de l'Etat, l'acte simple et touchant d'une femme, conseillant à des enfants de parler leur langue maternelle.

LE COMITÉ :

Le Président : Prof. Dr THOMAS JONNESCO, *Doyen de la Faculté de Médecine de Bucarest*

Membres : MM. les Professeurs, Drs :

Angelesco (Bucarest), Babès (Bucarest), Balacesco (Iassy), Buicliu (Bucarest), Cantacuzène (Bucarest), Demosthène (Bucarest), Draghiesco (Bucarest), Juvara (Iassy), Maldaresco (Bucarest), Manicatide (Iassy), Manolesco (Bucarest), Marinesco (Bucarest), Minovici (Bucarest), Obregia (Bucarest), Paulesco (Bucarest), Petrini-Galatzi), (Bucarest), Petrini-Paul (Bucarest), Proca (Bucarest), Romniceano (Bucarest), Severeano (Bucarest), Sion (Bucarest), Stoicesco (Bucarest), Sutzu (Bucarest), Theohary (Bucarest), N. Tomesco (Bucarest), T. Tomesco (Bucarest).

Nous ne pouvons que regretter l'absence au Congrès de nos confrères roumains, si proches de nous au point de vue des idées médicales et scientifiques, et nous n'avons pas à discuter leurs raisons.

Qu'ils se consolent toutefois : le jour approche et approche très vite, où les médecins se désintéresseront tout à fait de ces grandes foires internationales, — et même nationales, — dénommées Congrès. Nous ne voudrions pas que ce fût cette année, pour ne point désobliger nos amis hongrois, mais nous espérons fermement que ce sera pour l'année prochaine.

La vie médicale au Canada

Par le Dr ADRIEN LOIR.

Ancien Professeur à la Faculté de Médecine de Montréal.

Lorsqu'en 1763, la France abandonna le Canada, soixante mille colons acceptèrent la domination anglaise. Les autres, au nombre de dix mille revinrent en France. Parmi eux, se trouvaient tous les médecins qui exerçaient dans la colonie, sauf quatre qui restèrent à Québec pour faire de la clientèle. Les anciens garçons chirurgiens de l'armée française, les fraters, comme on les appelait, devinrent bientôt les médecins à la mode et peu à peu même ils disparurent complètement, laissant ces populations sans secours médicaux. Au commencement du XIXe siècle, les Anglais, voyant toute une population sans médecin, vinrent en grand nombre dans la colonie du Canada et s'installèrent même dans les centres exclusivement français.

En 1832, les Anglais fondèrent à Montréal la Faculté de médecine de l'Université Mac Gill. Le gouvernement de la province de Québec approuva la charte de constitution de cette université et lui donna le monopole de l'enseignement. Bientôt, le clergé catholique canadien-français, qui depuis 1763 avait pris la direction politique et éducatrice de tous les Français restés au Canada, comprit le danger national qu'il y aurait à laisser les jeunes Canadiens français suivre des cours dans une faculté de langue anglaise, et résolut de fonder une école de Médecine française à Montréal.

L'autorisation lui en fut refusée, mais dix ans

Les médecins en chef et les médecins adjoints de classe exceptionnelle du cadre administratif qui voudront faire acte de candidature devront faire parvenir avant le 15 septembre 1909, au 1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, leur demande accompagnée d'un relevé de leurs titres.

Distinctions honorifiques.

Lettres de félicitations. — Le ministre de la Guerre a adressé ses félicitations personnelles aux officiers du corps de santé des troupes coloniales dont les noms suivent, qui ont obtenu de l'Académie de médecine les récompenses ci-après : Prix Monbinne. Un prix de 1.500 francs à M. le médecin-major de 2e classe Bernard (N.-P.-J.-L.).

Prix Stanski. Un prix de 1.200 francs à M. le médecin-major de 1re classe Thiroux, en collaboration avec M. d'Anfreville, médecin du service d'hygiène de Saint-Louis.

Service de la vaccine. Rappel de médaille de vermeil à MM. le médecin-major de 2e classe Lafont.

Médaille d'argent à M. le médecin-major de 1re classe Bouffard.

Médaille de bronze à M. le médecin-major de 2e classe Comméléran.

Médaille de bronze à M. le médecin aide-major de 1re classe Dufougère.

Service des épidémies. Médaille d'argent à M. le médecin-major de 1re classe Lasnet.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Angelvin, Barlerin, Calton, Campart, Desmons, Faure-Miller, Friteau, Le Grix, Guillemonat, Leclercq, Lorain, Robiot, Tavéra, Tournemelle, à Paris; Avierinos, à Marseille; Bauzon, à Chalon-sur-Saône; Bourdier, à Arcachon (Gironde); Broussin, à Versailles; Cornevin, à Brévannes (Haute-Marne); Filloux, à Contres (Loir-et-Cher); Graverry, à Meaux (Seine-et-Marne); Guillaume, à Chaumont (Haute-Marne); Halsey, à Toulouse; Hirigoyen, à Bordeaux; Labiche, à Méréville (Seine-et-Oise); Legrand, à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire); Perrin, à Saint-Claude; Poisson, Rouxeau, Vignard, à Nantes; Remy, à Dombasle (Meurthe-et-Moselle); Sérinelly, à Septonces (Bouches-du-Rhône); Veper, aux Lilas (Seine); Woimant, à Soissons.

Officier d'Académie. — MM. Bas, Bilhaut, Bozo, Rabaut, Schlissinger, Solirène, Tixier (L.), à Paris; Adam, à Nancy; Amat, à Layrac (Haute-Garonne); Aubry, Bureau, à Nantes; Aurientes, Casse, à Aix (Bouches-du-Rhône); Bonnemaison, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); Bufnoir, à Saint-Quentin (Aisne); Capgrand, à Cazaubon (Gers); Charuet, à Châlons-sur-Marne; Chazet, à Bagnolet (Seine); Decorde, au Havre; Deleuneville, à Wavrin (Nord); Fraleu, à Rennes; Glatard, à Oran; Juery, à Albi; Julia, à Boulogne-sur-Seine (Seine); Lacombe, à Catier (Lot); Lasaigues, à Toulouse; Le Filliâtre, à Sens; Legros, Roy, au Mans; Malécot, à Ingrandes (Maine-et-Loire); Marchant, à Boismont (Meurthe-et-Moselle); Molinié, à Gagnac (Lot); Noquet, à Lille; Petibon, à Saint-Aignan (Loir-et-Cher); Pillard, à Pont-de-Vaux (Ain); Plique, à Poissons (Haute-Marne); Poinot, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Eure); Proutière, à Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire); Ratier, à Saint-Aignan (Loir-et-Cher); Servas, à Bourg (Ain); Théron, à Toulon; Voillemin, à Langres (Haute-Marne).

Services rendus à l'Assistance publique. — Médaille d'argent : M. Hoelling, à Montrouge (Seine).

Médaille de bronze : MM. Gautier, Phélippot, à Bordeaux; Murray, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

XVIe Congrès international de médecine.

(Budapest, 29 Août au 4 Septembre). — Programme des fêtes : Samedi 30 Août, soirée de prise de contact. — Dimanche 29, séance d'ouverture. — Lundi 30, soirée chez le président du Conseil. — Mardi 31, soirée donnée par le Comité des Dames. — Mercredi 1er Septembre, soirée à la Cour. — Jeudi 2, soirée donnée par les présidents de section. — Vendredi 3, soirée offerte par la ville.

Une nouvelle Université.

Lors de la rentrée des Chambres, le Sénat sera appelé à examiner un projet de loi adopté par la Chambre des députés et relatif à la transformation en Université des Ecoles d'enseignement supérieur d'Alger.

D'après ce projet de loi, l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger deviendra Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Sanatorium pour les malades de la banlieue de Paris.

Dans sa dernière session, le Conseil d'arrondissement de Saint-Denis a émis le vœu que le Conseil général de la Seine décide la création d'un sanatorium pour les malades tuberculeux de la banlieue et a demandé que dans ce sanatorium le prix de la journée soit fixé dans les mêmes proportions que celui réclamé pour le traitement des malades dans les hôpitaux de Paris.

Cours de vacances (Physiothérapie).

Division des cours. Série A (6 heures). — Electrothérapie (10 leçons, du 4 au 14 Octobre). Deux de ces leçons seront faites 21, rue d'Edimbourg, M. Albert-Weil, rédacteur en chef du *Journal de Physiothérapie.*

Radiumthérapie (3 leçons, les 15, 16 et 18 Octobre), M. Dominici, ancien interne des hôpitaux.

Photothérapie (1 leçon, le 19 Octobre). Cette leçon sera faite au laboratoire de photothérapie de l'hôpital Saint-Louis. M. Degrais, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis.

Radiothérapie (3 leçons, les 20, 21 et 22 Octobre). Une leçon sera faite 21, rue d'Edimbourg, M. A. Weil.

Hydrothérapie (3 leçons, les 23, 25 et 26 Octobre). Ces leçons seront faites à l'Institut d'hydrothérapie, 10, boulevard de la Tour-Maubourg, M. Sandoz.

Série B (5 heures). — Massage en général et massage des membres (7 leçons, du 4 au 11 Octobre inclus), M. Durey, assistant de physiothérapie de M. Tuffier, à l'hôpital Beaujon.

Massage viscéral (3 leçons, les 12, 13 et 14 Octobre). Une de ces leçons sera faite dans le service de M. Huchard, à l'hôpital Necker, M. Cautru, ancien interne des hôpitaux.

(*Voir la suite page 509*).

CAPSULES
DE
SULFATE DE QUININE
PELLETIER
ou des TROIS CACHETS

Ces Capsules, de la grosseur d'un pois, contiennent dix centigrammes de sulfate de quinine, garanti par l'inscription. sur chacune d'elles, du nom de PELLETIER elles s'entr'ouvrent en quelques minutes dans l'eau froide, ne durcissent pas comme les pilules, s'avalent plus facilement que les cachets. Le prix pour le pharmacien est de **six centimes** la capsule par flacon de 100; il peut les détailler au gré du médecin.

LES SELS SUIVANTS :

Bi-Sulfate de Quinine	Chlorhydro-Sulfate de Quinine
Bromhydrate de Quinine	Lactate de Quinine
Bi-Chlorhydrate de Quinine	Salicylate de Quinine
Chlorhydrate de Quinine	Valérianate de Quinine

Se délivrent également en Capsules de 10 centigrammes, mais leur prix varie suivant les cours.

Dépôt principal : Pharmcie VIAL, 1, rue Bourdaloue, et toutes Pharmcies

VIN DE PEPTONE
DE CHAPOTEAUT

La PEPTONE CHAPOTEAUT représente 10 fois son poids de viande digérée et rendue soluble par la *Pepsine*. Prise dans du bouillon ou du lait, elle permet de nourrir les malades les plus gravement affectés sans aucun autre aliment.

Associée à un vin généreux elle constitue le **Vin de Peptone de Chapoteaut**, d'un goût très agréable, qui se prescrit après les repas à la dose de 1 ou 2 verres à bordeaux chez les ***Anémiques, Convalescents, Phtisiques, Vieillards*** *et tous ceux privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter.*

La Peptone Chapoteaut, vu sa pureté, est employée depuis sept années par l'Institut Pasteur et les laboratoires de Physiologie de Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne, pour la culture des organismes microscopiques.

Pharmacie VIAL, 20, rue de Châteaudun, Paris.

LES EXASCOSES

Endomycoses et Parendomycoses (Muguet). — Saccharomycoses (Mycose de Busse-Buschke) et Parasaccharomycoses — Zymonématoses (Mycose de Gilchrist)....

Revision et Démembrement de l'ancien groupe des Blastomycoses.

PAR

MM. **DE BEURMANN** et **GOUGEROT**

Médecin de l'hôpital Saint-Louis. — Ancien interne, médaille d'or.

La question des blastomycoses est toujours restée en discussion; elle vient d'être remise au premier plan par la belle observation de Queyrat et Guy Laroche qui a été pour ces auteurs le point de départ d'une remarquable étude expérimentale et leur a permis de préciser la formule histologique des nodules « blastomycosiques »; ils ont montré que cette formule reproduisait le schéma général des mycoses et des sporotrichoses, individualisé par nous en 1906.

Malgré leur extrême rareté (1), ces mycoses ont suscité des travaux nombreux mais qui n'ont pas encore réussi à éclairer la confusion qui règne dans ce groupe.

L'individualisation des sporotrichoses, la découverte des hémisporoses avec Caraven (2) et d'une oïdiomycose avec Vaucher (3), la comparaison des parasites retirés de la nature et des espèces voisines, nous ont amenés à étudier les parasites du groupe blastomycose. La lecture et la critique des travaux anciens, nos recherches personnelles, apportant des faits nouveaux, nous ont montré que l'obscurité du groupe des blastomycoses provenait surtout de la confusion de faits bien déterminés et de faits mal connus que l'on a mêlés comme à plaisir. Il nous est apparu, que non seulement les *mots* de blastomycète et de blastomycose, mais encore le *principe* même de ce groupement, l'idée de blastomycète, étaient inexacts. Aussi est-il nécessaire de changer les mots et surtout les principes d'où dérivent les mots; sinon, il est impossible d'arriver à une classification exacte. Les faits nous ont ainsi forcés à proposer une classification et des désignations nouvelles fondées sur une base nouvelle, qui est la classification botanique actuelle des champignons parasites, c'est-à-dire fondées sur une notion toute différente de celle de blastomycète.

Les faits bien observés de Busse-Buschke, de Gilchrist restent; la manière de les grouper et de les dénommer change seule. Cette conception, qui sera développée dans une étude générale des mycoses humaines, est résumée dans notre petit livre : *Les mycoses nouvelles* (4). La communication de Queyrat et Guy Laroche, qui soulève toutes ces questions, nous engage à en extraire avant l'heure les passages suivants.

(1) Depuis 1894 que Busse-Busckke ont individualisé la saccharomycose dont ils ont fait l'étude complète et qui porte si justement leur nom, on n'a publié que quatre à cinq observations. Au contraire, les cas de la sporotrichose de De Beurmann, mycose individualisée en 1903 et connue depuis 1906 seulement, approchent de la centaine.

(2) Gougerot et Caraven. Hémisporose, *Revue de Chirurgie* 1909.

(3) De Beurmann, Gougerot et Vaucher. Oïdiomycose hypodermodermique gommeuse ulcéreuse disséminée due à un parasite nouveau, l'*oïdium cutaneum*, *Soc. méd. des hôp.*, 1909.

(4) Collection Léauté (Sous presse).

I

CONFUSION DE LA NOTION DE Blastomycète ET DU GROUPEMENT Blastomycose.

Ni le mot, ni le principe de ces groupements ne peuvent être maintenus.

Sous le nom de blastomycose, on a l'habitude de réunir les mycoses dues à des champignons du type « levure » que, faute de mieux, on englobait sous le nom de blastomycètes, Vuillemin désignant sous ce nom « tous les champignons susceptibles de se présenter à un moment donné de leur développement sous la forme exclusive d'éléments bourgeonnants ou levures ».

C'est là une définition précaire et confuse de ces mycoses, car, ni le mot, ni l'idée de blastomycète ne sauraient plus constituer aujourd'hui la base d'un groupement scientifique.

En **mycologie**, il n'est pas douteux que le groupement des *Blastomycètes* comprend des parasites différents et disparates « il ne désigne pas, dit si bien Vuillemin, un groupe, une famille botanique fondée sur des affinités généalogiques... Quand nous parlons de blastomycètes pathogènes, nous n'invoquons donc pas une idée de champignons supérieurs ou de champignons inférieurs — les plus parfaits des champignons; les basidiomycètes sont blastomycètes à leurs heures — nous exprimons la même idée que si nous parlions de champignons pathogènes bourgeonnants ». « En parlant de blastomycète, répète Vuillemin, nous ne parlons pas le langage taxinomique, nous adoptons simplement une formule conventionnelle pour éviter une périphrase ». Tel est le sens donné au mot *blastomycète* par les botanistes, mais, quelque étonnant que cela puisse paraître, personne ne s'entend sur les limites du groupement des blastomycètes et *trois interprétations au moins ont été données à ce mot.*

La *première* lui laisse son sens primitif (βλάστη, bourgeon; μύκης, champignon); Vuillemin dit : « Par blastomycètes nous entendons tous les champignons qui se présentent à un moment donné, sous forme de globules bourgeonnants, quelles que soient leurs affinités, quels que soient les aspects qu'ils revêtent à d'autres moments de leur existence ». Sous cette étiquette, il faut donc comprendre un très grand nombre d'espèces disparates : endomycès du muguet et parasites voisins, parasites de Sakurane, de Samberger..., oïdiummycès de Gilchrist, de Rickett, de Montgomery, d'Ophüls..., cryptococcus de Busse-Buschke, de Hudelo-Duval, Lœderich... sans compter les levures des cancers, de la rage, de la variole!. On y ajoutait des champignons exactement classés appartenant aux basidiomycètes, aux mucorinées.... des parasites autrefois peu connus, par exemple, le sporotrichum Schenkii, retiré par Hektoen... des parasites restés indéterminés, par exemple cette levure trouvée par Calmette dans la salive des malades atteints de typhus et qui donnait naissance à des « filaments spirilliformes » (?)... etc.; tous ces germes en effet, répondent à la définition de Vuillemin. L'ensemble de ces parasites est devenu un *Ordre* des champignons, basé sur le caractère de blastomycète que l'on croit spécifique de ce groupement de parasites. La confusion est des plus grandes et il suffit de lire l'excellente Revue de Vuillemin pour avoir idée des faits disparates que l'on a pu cataloguer sous cette étiquette. Même en débarrassant les blastomycètes pathogènes des erreurs, en éliminant les levures des cancers, de la rage, de la variole, il reste de très nombreux parasites : quelques-uns sont bien classés : saccharomycès, endomycès; mais la plupart ont une place incertaine et confuse : cryptococcus, oïdiummycès, etc...

La *deuxième* interprétation, cherchant à donner au mot *blastomycète* plus de précision, ne le décerne qu'à quelques-uns des nombreux parasites énumérés ci dessus; mais là encore on ne s'entend guère : la plupart des auteurs éliminent des blastomycètes, les endomycès, les oïdiummycès et tous les parasites indéterminés; ils réservent le nom de blastomycète aux saccharomycès et à certains cryptococcus qui sont des saccharomycès imparfaits. Ce sont les « blastomycètes proprement dits ». « On a décrit, disent-ils, sous le nom de blastomycose, des affections dues à divers champignons bourgeonnants dans les tissus. Parmi ces champignons, les uns donnent en culture un mycélium, les autres conservent toujours la forme de levure; ce sont ces derniers seuls (1) qu'il faut désigner sous le nom de blastomycètes (2), les premiers devant être rangés actuellement (3) parmi les Mucédinées. »

Les contradictions sont donc flagrantes suivant les auteurs, parfois même suivant les pages d'un même travail. Un de nos plus éminents mycologues commence par donner du blastomycète la définition primitive étymologique, il réunit sous cette étiquette tous les parasites bourgeonnants quels qu'ils soient; il dit même que l'acceptation du mot blastomycète « qui l'a fait introduire par Frank... doit être élargie, et quelques lignes plus bas dans la même page, il va, par *convention médicale*, le restreindre aux seuls saccharomycès et à quelques cryptococcus : « Une autre convention, dit-il, permettra de circonscrire plus nettement notre sujet, nous laissons de côté les champignons qui, durant l'existence parasitaire, présentent habituellement des formes filamenteuses mélangées aux globules bourgeonnants : tels sont l'*endomyces albicans* du muguet, le *Malassezia furfur* du pityriasis versicolor. Mais nous n'affirmons nullement que les champignons retenus dans le cadre de cette étude soient incapables de donner, eux aussi, des filaments, s'ils vivent dans un milieu différent de l'organisme de l'homme ou des animaux à sang chaud. » Cette dernière phrase fait assez ressortir le caractère artificiel de cette conception : le critérium est l'absence de forme filamenteuse, or ces parasites peuvent présenter des filaments... Ce ne sont donc que contradictions et conventions accumulées. Si nous opposons ces passages d'un même travail, ce n'est pas pour critiquer un excellent auteur qui par ses travaux a illustré la mycologie française, c'est afin de montrer que la confusion de la conception des blastomycètes est telle qu'en la conservant, le meilleur de tous ne peut échapper au dilemne d'être confus ou de se contredire.

La *troisième* interprétation réserve l'épithète de blastomycète aux seuls parasites inclassés. En effet, à la suite des remarquables travaux de Vuillemin, il faut détacher le parasite du muguet pour le classer parmi les

(1) Le seul caractère de la présence ou de l'absence de filaments ne peut servir en botanique à caractériser une famille, des saccharomycès authentiques peuvent ébaucher des formes filamenteuses et pourtant les saccharomycès sont le type le plus parfait des « blastomycètes ».

(2) Mais alors, pourquoi préférer ce terme vague, compris contradictoirement, à la désignation précise de saccharomycès, genre défini scientifiquement en botanique!

(3) Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait exact car, par exemple, les muguets (parasites à la fois levure et filamenteux) sont des endomycès, c'est-à-dire des champignons parfaits et non des Mucédinées ou *Fungi Imperfecti*.

TABLEAU DES PARASITES(*)

LES EXASCOSES

Ce groupement réunit toutes les mycoses dues à des parasites de la tribu des EXOASCÉES (ancien groupe des *Blastomycoses*).

I

SACCHAROMYCES, Meyen, 1838 (emend.. Vuillemin) : Thalle formé d'articles isolés (1 et 10), gemmipares (2 à 6, 11 et 12), bourgeons (conidies) caténulés rameux dissociés (2 à 7). Asques subglobuleux ou elliptiques le plus souvent tétraspores, spores globuleuses, très rarement subréniformes.

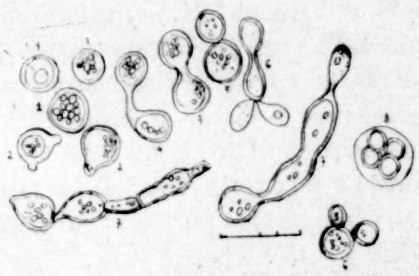

1 à 8 *Saccharomycès tuméfaciens*, Busse (trouvé par Curtis dans une grosse masse sous-cutanée inguinale et dans un gros abcès lombaire). Cellules parfois ovoïdes, généralement sphériques (1), bourgeonnantes (2), de 3 à 6 μ, avec granules réfringents (**). Multiplication par bourgeonnement (3,4,5). Formes agglomérées résultant de bourgeonnements simultanés ou successifs (6). Ebauches de chaînettes filamenteuses non cloisonnée (7), cloisonnée (8) (***). Forme de reproduction supérieure : l'asque contenant une à quatre ascospores (8). (D'après Curtis et d'après Buschke).

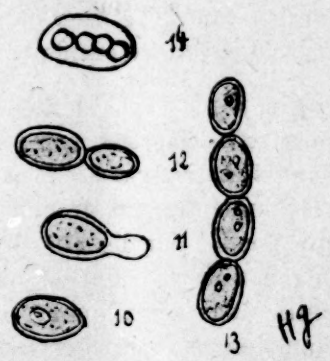

10 à 13. *Saccharomycès anginæ*, Vuillemin (trouvé par Troisier et Achalme dans une angine) : Cellules ovoïdes irrégulières de 3 à 6 μ avec un ou deux granules réfringents (10), bourgeonnantes (11), isolées ou en chaînettes de 2, 3, 4 éléments (12 et 13) ; ces chaînettes de quatre éléments ovoïdes ébauchent des formes filamenteuses. Forme de reproduction supérieure : l'asque contenant quatre ascospores en tetrades ou en file (14) (d'après Troisier et Achalme.

II

ATELOSACCHAROMYCÈS. De Beurmann et Gougerot 1909 (genre provisoire). Les uns sont identiques aux formes rondes (1 à 8) ou ovoïdes (10 à 13) des saccharomycès (I) ; les autres sont formés d'éléments très allongés qui servent de transition entre les saccharomycès sphériques ou ovoïdes et les formes filamenteuses des parasites suivants.

La seule différence des atelosaccharomycès avec les saccharomycès est l'absence de formes de reproduction supérieure (asque) ; les atelosaccharomycès (ex-cryptococcus de Kützing) sont donc des saccharomycès anascoporées ou saccharomycès imparfaits (ατελης imparfait).

9. *Atelosaccharomycès* (*Cryptococcus*) *Gotti et G. Brazzola*. Forme levure à bourgeonnements multiples (9) formes pseudo-mycéliennes 9′ et 9″. (D'après G. et B.).

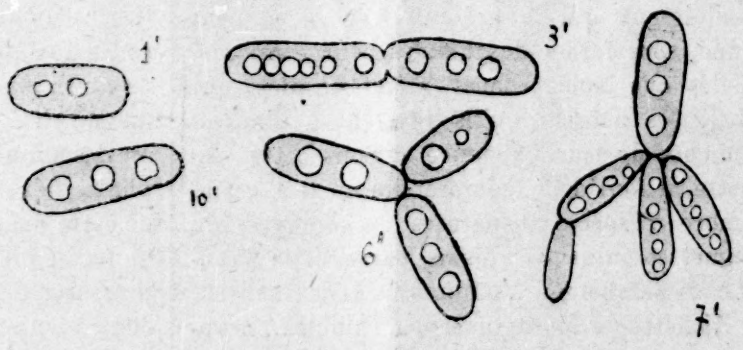

Atelosaccharomycès (*cryptococus*) *guttulatus*. Cellules elliptiques (1′) ou ovales allongées (10′) de 15 à 20 μ sur 6 à 8 μ, souvent plus longues... contenant 2 à 6 guttules hyalines bourgeonnantes. Cellules géminées placées bout à bout (3′) ou attachées par deux ou par trois au sommet ou aux extrémités de l'une d'entre elles (6′ 7′). Ces formes ébauchent de courts filaments ou mieux des formes pseudo-mycéliennes (d'après Ch. Robin).

III

PARASACCHAROMYCYÈS. De Beurmann et Gougerot 1909. Parasites mal classés, proches des saccharomycès. Mêmes caractères que les atelosaccharomycès, c'est-à-dire cellules rondes ou ovoïdes ou allongées, bourgeonnantes sans asques connus. Mais les formes de transition avec les parasites suivants (ébauches filamenteuses, formes oïdiennes) sont plus marquées et indiquent l'éloignement du genre bien défini des saccharomycès.

(*) Les diagnoses sont résumées d'après les auteurs originaux ou d'après Gueguen.

Toute les figures sont faites au grossissement 1000, c'est-à-dire un μ = 1 millimètre, il est donc facile de prendre les mesures et de comparer les dessins.

(**) C'est là la définition de la « levure » ou « blastomycète » : cellule ronde isolée, bourgeonnante.

(***) Théoriquement, plusieurs mycologues distinguent dans ces ébauches filamenteuses et dans ces filaments courts, des formes pseudo mycéliennes formées d'articles ovoïdes placés bout à bout et des formes mycéliennes vraies formées d'articles rectangulaires nés par cloisonnement. En pratique, la distinction est souvent impossible.

ascomycètes dans la famille des discomycètes, dans la tribu des exoascées, dans le genre *endomycès* (*endomycès albicans*. Vuillemin) car cet auteur a découvert la forme ascosporée qui permet la classification définitive de ce parasite (1) ; les affections dûes à ce parasite doivent donc être appelées *endomycoses*. Déjà plusieurs « levures » pathogènes de l'homme et des animaux ont été classées dans la même tribu des exoascées, dans le genre *saccharomycès*, car on connaît leurs asques : *saccharomycès tumefaciens* (Busse), trouvé par Curtis en 1895 dans une tuméfaction myxomatiforme de la hanche et dans un abcès lombaire ; *Saccharomycès Blanchard, Schwartz et Binot* trouvé dans une inflammation abdominale, etc. ; les affections dûes à des parasites doivent donc être appelées saccharomycoses (2). Mais il reste de très nombreux parasites, à formes rondes bourgeonnantes plus ou moins bien déterminés, dont on n'a pas les formes de reproduction supérieure et c'est à ces parasites inclassés que, faute de mieux, beaucoup de médecins réservent l'étiquette de blastomycète. Blastomycète sert donc à désigner tous les parasites indéterminés à forme ronde bourgeonnante ; mais, en appelant du même nom des parasites différents, on peut faire croire que ce sont des parasites du même genre, or, il n'en est rien ; et c'est de là que vient l'extrême confusion du groupement des blastomycètes.

Cette confusion est reconnue par la presque unanimité des auteurs. Certains tentent une classification : Busse-Buschke distinguent trois groupes : « 1° levures proprement dites, 2° oïdium du groupe de l'oïdium albicans, 3° les prétendus oïdiomycètes des auteurs américains » Gedœlst, sous le nom de saccharomycétinées classe les « blastomycètes proprement dits et oïdiées ; ces dernières présentant une forme filamenteuse feraient la transition entre les blastomycètes et les hyphomycètes ». Quelques-uns doutent de la valeur spécifique de la notion de blastomycète soutenue par Hansen ; adoptant la théorie de Brefeld ils disent : « peut-être constituent-elles (les formes-levures ou blastomycètes) simplement des modes de végétation de champignons supérieurs ». Mais ils n'en conservent pas moins le groupement basé sur la notion de blastomycète qu'ils soupçonnent pourtant d'être inexacte. Après avoir insisté sur ce que les parasites américains ne sont pas des blastomycètes, ils ne confondent pas moins les mycoses dues à ces parasites sous le nom de blastomycose. Certains mêmes, après avoir entrevu ces obscurités, abandonnent l'ébauche de classification qu'ils proposaient, prétendant que la distinction est « dépourvue de tout intérêt parasitologique » (!). En un mot, tous ont le sentiment de la confusion de la notion de blastomycète et Buschke qui a, de tous le mieux étudié les « blastomycoses » cutanées la laisse bien voir dans le titre même de ses mémoires, il y insiste dès les premières lignes ;

(1) Nous rappelons qu'en botanique les champignons sont classés, non pas d'après un seul caractère, mais d'après tout un ensemble de caractères ; le mode de reproduction supérieure (œufs ou zygospores, basides, asques) étant les caractères les meilleurs parce qu'ils sont les plus fixes. Un champignon est dit exactement classé lorsqu'on a pu obtenir cette forme de reproduction supérieure. Il est mal classé et appartient aux champignons imparfaits (ou mucédinées) lorsqu'on ne connaît pas cette forme de reproduction supérieure.

(2) Cette substitution des mots *endomycose*, *saccharomycose*, proposée par l'un de nous en 1907 (H. GOUGEROT, Mycoses sous-cutanées, nodules et abcès hypodermiques. *Tribune Médicale*, 26 janvier et 2 février 1907) commence à se vulgariser. M. Duval, par exemple, adopte le nom saccharomycose dans son récent et excellent article Blastomycose, 1909.

IV

ZYMONÉMA. De Beurmann et Gougerot 1909. Thalle formé d'un mélange : — de formes rondes (15 et 27) ou irrégulières (19), bourgeonnantes (16), isolées, — de formes rondes ou ovoïdes (17), en chaînettes (18), bourgeonnantes — de filaments mycéliens cloisonnés, ramifiés de calibre inégal (26). — de forme de transition entre les articles isolés, arrondis (15) et les longs filaments (29, 30) : filaments cloisonnés ou non, naissant d'une forme ronde (20) ; et courtes chaînettes d'articles ovoïdes bourgeonnantes (18 et 26). Conidies caténulées rameuses dissociés (23, 24). Formes oïdiennes (31) (files de spores ovoïdes situées à l'extrémité d'un filament et nées par cloisonnement de ce filament). Chlamydospores nées dans la continuité d'un filament ou à l'extrémité d'un filament. Pas d'asques connus. Groupe de transition entre les saccharomycès formés uniquement de formes-levures rondes, bourgeonnantes et les endomycès formés à la fois de levures et de filaments : ζυμη, levure ; νημα, filament). Parasites polymorphes filamenteux et formes levures avec formes oïdiennes de reproduction et chlamydospores.

Zymonéma Gilchristi De Beurmann et Gougerot. — (15 à 20) Echantillon de Gilchrist : culture de vingt jours en bouillon maltosé — 21 à 26 Echantillon de Rickett : culture de vingt-huit jours en bouillon maltosé — 27 à 35 Echantillon de Gilchrist : culture de trois mois sur gélose maltosée (D'après Gilchrist, Rickett, Buschke).

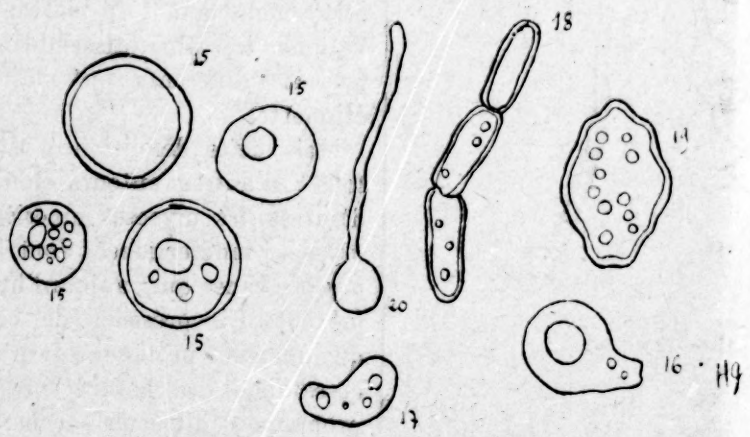

Culture jeune (15 à 20). Formes-levures rondes isolées. dissociées (15) et forme bourgeonnante (16). Article ovoïde isolé. (17). Ebauche de filament mycélien formé d'une chaînette de trois articles ovoïdes (18) nés du bourgeonnement d'une forme ovoïde ; ébauche de filament né d'une forme ovoïde (20). Article isolé irrégulier (19). Déjà sur cette culture s'ébauche le mélange des formes-levures et des formes filamenteuses.

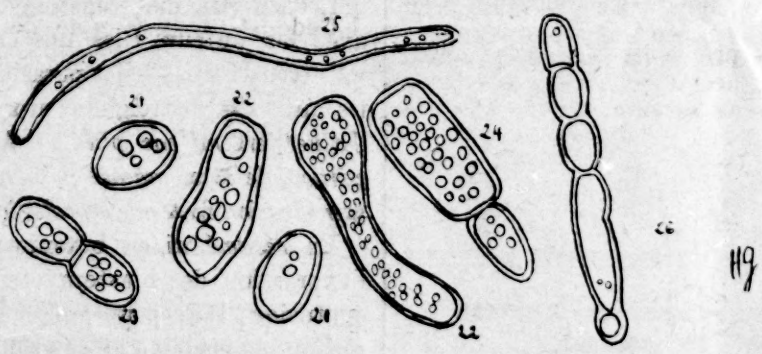

Culture plus âgée (21 à 26). Mélange de formes-levures rondes ovoïdes (21) d'articles elliptiques ou très allongés (22), de formes bourgeonnantes nées d'un article arrondi (23) ou d'un article allongé (24), de courts filaments mycéliens, les uns de calibre égal peu ou pas cloisonné, les autres formés d'une chaînette de formes ovoïdes rectangulaires bourgeonnantes (26).

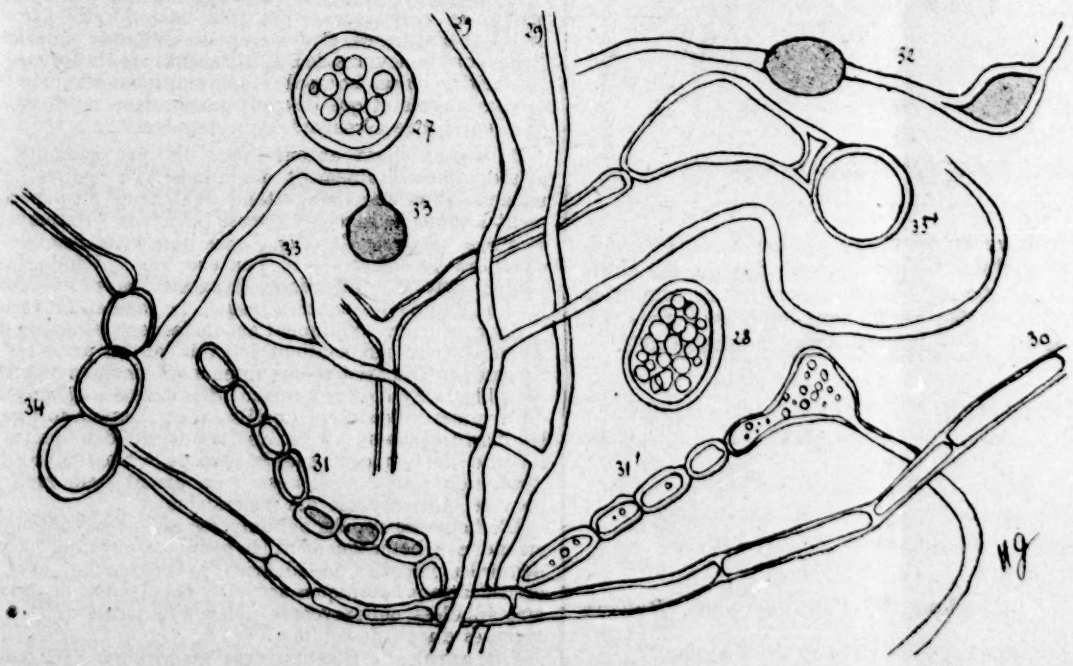

Culture vieille (27 à 35). Mélange de formes-levures (27) ou ovoïdes (28) et de filaments mycéliens longs ou courts, étroits (29) ou larges (30) ramifiés irrégulièrement : Formes oïdiennes de reproduction : file de spores nées du cloisonnement de l'extrémité d'un filament (31) ou dans la continuité d'un filament (31'), Chlamydospores développées dans la continuité d'un filament (32) ou à l'extrémité des filaments (33), chaînette de chlamydospores (34 et 35).

mais aucun n'ose briser la formule léguée par une longue habitude.

Cette imprécision (et nous montrerons dans la troisième partie de cette étude critique qu'elle est plus grande encore que ne pourraient le faire croire ces données classiques) suffirait à faire rejeter le principe du groupe des blastomycètes.

Il y a plus encore : *non-seulement le principe est confus, mais le mot même de blastomycète est mauvais.* « Il existe bien un genre *Blastomycès*, dit Vuillemin. mais quelque étrange que cette assertion puisse paraître, les Blastomycès ne sont pas des blastomycètes. Ce n'est point la dernière des causes de confusion dont on a, comme à plaisir, hérissé l'étude de ce groupe ». Le terme de blastomycète est désuet, en effet, « il avait été déjà employé anciennement par Corda (1) qui l'appliquait aux Urédines voisines du genre *Caeoma*. Il existe également un genre *Blastomycès* CONSTANTIN et ROLLAND 1889, qui est probablement une forme conidienne de gymnoascées » (2). Suivant l'usage botanique, le mot blastomycète ne peut désigner les parasites levures et doit être réservé aux premières espèces décrites sous ce nom.

Pour cette double raison, confusion de conception, confusion de terme, le mot de blastomycète n'a aucune valeur botanique et il doit être abandonné.

En **médecine,** le nom de *blastomycose*, connu de tous, sert à grouper des mycoses dûes à des parasites que l'on croit voisins : les blastomycètes. Mais les conceptions du blastomycète étant contradictoires, la définition et la limitation des blastomycoses seront variables suivant les auteurs; le mot de blastomycose, que beaucoup s'imaginent si précis, est aussi confus que le mot blastomycète.

On l'étend d'ordinaire à toutes les mycoses dûes à des parasites « susceptibles de se présenter à un moment donné de leur existence sous la forme exclusive d'éléments bourgeonnants ou levures » et l'on réunit sous ce nom : 1° des mycoses dûes à des parasites exactement déterminés tels que les endomycès (muguet), les saccharomycès anginæ de Troisier et Achalme, saccharomycès des abcès et gommes sous-cutanés de Curtis, des gommes sous-cutanées de Vuillemin et Legrain, de l'inflammation péritonéale de Schwartz ; 2° des mycoses dûes à des parasites identiques aux saccharomycès, mais chez lesquels on n'a pas encore obtenu la forme de reproduction ascosporée et que provisoirement on appelle cryptococcus : parasites de Busse-Buschke, de Hudelo-Duval et Loederich (3) ; 3° des mycoses dûes à des parasites-levures encore mal déterminés, tels que les « oïdiummycès » de Gilchrist et des auteurs américains qui malgré leur nom ne répondent

(1) In OPIZ. *Beitrage*, p. 637.

(2) GUEGEN. *Thèse d'agrégation*, p. 100.

(3) Dans ce genre provisoire *cryptococcus*, créé par Kutzing, plusieurs mycologues, à l'exemple de Vuillemin, réunissent :

1° *les formes non ascosporées des Saccharomycès*, c'est-à-dire « les Saccharomycès dans lesquels la présence d'asques n'a pas encore été signalée » (Guéguen). Guéguen y range le *cryptococcus hominis* isolé par Busse-Buschke d'une ostéite du tibia et de gommes sous-cutanées, etc., on doit y ajouter la levure de Hudelo-Duval et Lœderich. La ressemblance est telle avec les saccharomycès authentifiés qu'il faut placer les cryptococcus ci-dessus cités, immédiatement à côté des saccharomycès. Nous préférons les appeler saccharomycès anascosporées, ou atelo-saccharomycès (saccharomycès imparfaits : ἀτελής = imparfait).

2° Le genre cryptococcus comprend encore des parasites indéterminés et précisément parce que la définition de ce genre est négative, on y relègue tous les parasites-levures mal classés. Tels sont par exemple les « oïdiummycès » de Gilchrist et des auteurs américains; le *cryptococcus de Tokishigei* que Buschke rapproche des endomycès, le *cryptococcus Farciminicus* de Rivolta et Micellone, le *cryptococcus Tartakowski*, etc.

V. — DOCUMENTS COMPARATIFS.

OIDIUM Link, 1809. — Mycélium rampant, cloisonné, à filaments isolés. Conidiophores simples, dressés, cloisonnés, se dissociant en conidies caténulées ovoïdes ou cylindroïdes (*).

L'assimilation aux ascomycètes et partant aux exoascées est encore hypothétique. Pas d'asque connu.

[*] *Oïdium lactis* (36 à 53). — Cet oïdium, saprophyte banal de la nature, ne semble pas pathogène pour les animaux et n'a pas été observé dans des lésions humaines. Il est figuré ici comme type *d'oïdium* pour servir de comparaison aux autres genres parasitaires.

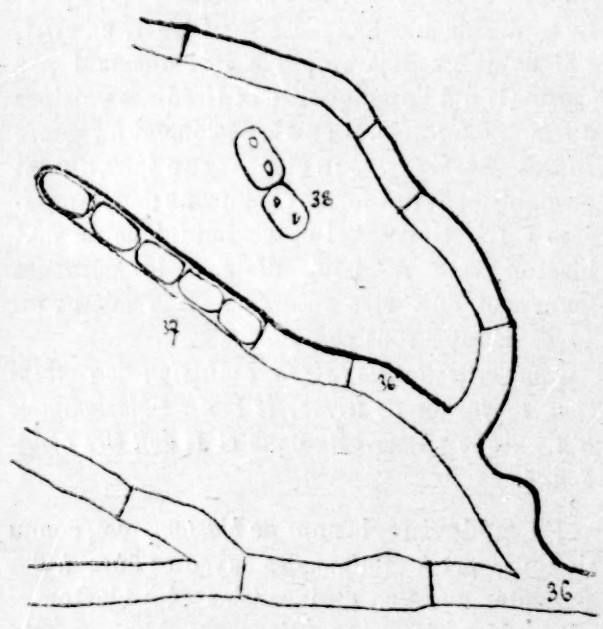

Culture sur Raulin galactosé, âgée de quatre jours (36 à 38). — Filaments cloisonnés, ramifiés (36); à l'extrémité d'un des filaments (36), file de spores ovoïdes rectangulaires, nées par cloisonnement de ce filament (37). Spores isolées dissociées (38). Ce mode de reproduction est la forme caractéristique duparasite oïdium dite « oïdienne » (37) (à comparer avec le *Zymonema Gilchristi*) (29, 30, 31).

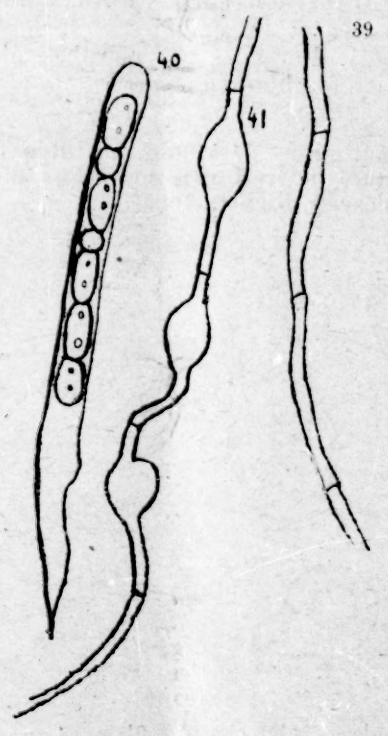

Culture sur Raulin lactosé, âgée de quatre jours (39 à 41). — Filaments cloisonnés (39). Mode de reproduction oïdienne dans un court filament dont la presque totalité est devenue une chaîne de spores (40). Chlamydospores nées dans la continuité d'un filament (41) (Comparer 32).

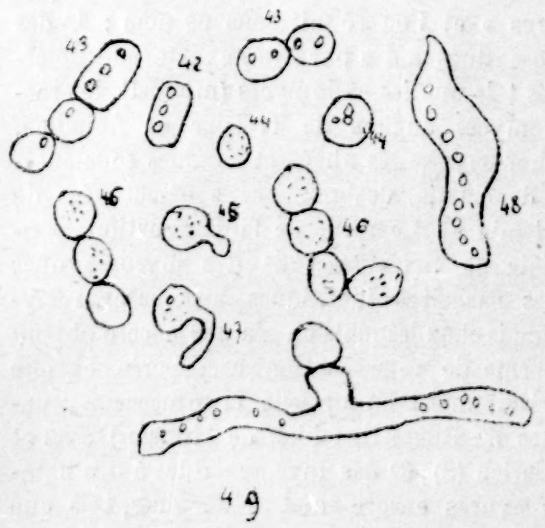

Culture en gélatine. — Liquéfaction au douzième jour. Dessin deux jours après la liquéfaction : spores ovoïdes, rectangulaires, semblables à celles des cultures précédentes (42), germant et donnant des cellules arrondies qui restent en chaînette de deux ou trois (43) ou se dissocient (44). Ces cellules isolées (44) sont identiques d'aspect avec les levures, elles bourgeonnent (45) et forment par bourgeonnement des chînettes (46). Le bourgeonnement ébauche parfois un court filament (47). On rencontre des formes allongées (48), irrégulières, qui donnent des ébauches filamenteuses bourgeonnantes (49). (Comparer ces aspects levures avec les figures 1 à 7.)

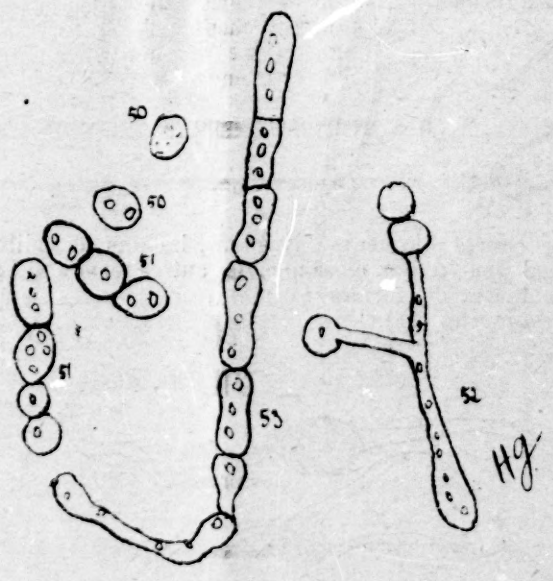

Même culture en gélatine six jours après la liquéfaction. — Cellules levures isolées (50) ou en chaînette (51), ébauches filamenteuses bourgeonnantes (52). Ces formes 50, 51, 52 sont les homologues des formes 44, 46, 49. Filament court cloisonné (53).

[Toutes ces figures d'après SARTORY. Etude bibliographique et biologique de l'*oïdium lactis*. *Bulletin de la Société Mycologique de France*, 1907, p. 39.]

(*) « Ce genre, dit Guéguen, se distingue des *oospora* et des *monilia* par le cloisonnement des conidiophores dans lesquels les conidies se forment précisément par ce cloisonnement précoce, au lieu de naître par étranglement (*Abschnürung* des mycologues allemands) de bourgeons terminaux successifs » (p. 244).

pas à la définition classique du genre *oïdium* et sont rapprochés des saccharomycès par la presque totalité des mycologues actuels; 4° On y joint enfin toutes les mycoses dûes à des parasites du type levure dont la détermination n'est pas faite et ces parasites sont les plus nombreux.

C'est donc un assemblage confus de faits disparates, où se mêlent sous une même étiquette impropre : d'uns part deux séries de faits bien classés les *saccharomycoses* et *les endomycoses*; d'autre part les très nombreux faits obscurs des mycoses indéterminées. On croit éclairer les faits inconnus en les confondant avec les faits connus et l'on n'arrive qu'à tout obscurcir. Il suffit de lire les travaux les plus récents sur cette question, notamment les belles monographies de Buschke, qui a étudié si parfaitement les saccharomycoses, pour voir quelle confusion complète cache le mot de blastomycose : les observations les plus dissemblables dûes à des parasites différents sont confondues sous cette étiquette.

Mais cette définition n'est pas admise par tous : d'autres auteurs éliminent le muguet; d'autres, les mycoses américaines et certaines mycoses indéterminées dont ils font des oïdiomycoses, ce qui aujourd'hui est également inexact. En présence de ces contradictions, quelques-uns proposent de n'appeler blastomycoses que lessaccharomycoses : « blastomycoses proprement dites ou saccharomycoses ». Mais il est inadmissible de donner aux saccharomycoses le nom de blastomycose, car ce serait préférer un terme vague, impropre et confus, à un terme précis cliniquement et exact botaniquement

Le sens du mot blastomycose change donc avec les auteurs : les uns l'étendent à toutes les mycoses dûes à des parasites bourgeonnants, les autres le restreignent aux saccharomycoses. *On ne s'entend pas plus sur les limites du terme clinique de blastomycose qu'on ne s'entendait sur la signification du terme mycologique de blastomycète.*

En *résumé*, ni en botanique ni en clinique, l'expression de blastomycose n'échappe à la confusion. Il ne peut guère en être autrement puisque le principe de ce groupement, la notion même de blastomycètes, est vague et confuse : nous en pourrions donner encore pour preuves les contradictions des meilleurs auteurs (1).

Il faut donc insister sur le caractère artificiel du genre provisoire *cryptococcus*, puisqu'il confond des parasites inclassés disparates et des parasites presque déterminés (telles sont les levures de Busse-Buschke, de Hudelo-Ducal-Lœderith) qu'un scrupule seul empêche d'appeler des saccharomycès et qui devront passer dans ce genre, dès que leur forme ascosporée sera découverte.

(1) Un excellent auteur nous dit, par exemple, « il existe bien certainement des tumeurs à levures; c'est même à elles que l'usage tend à assigner plus spécialement le nom de saccharomycose ou mieux blastomycose, *bien que ce terme s'applique avec autant de justesse aux affections précédentes* » et l'auteur vient d'énumérer la longue liste des affections disparates rapportées à des levures depuis les cancers jusqu'à la rage et la variole!

Ces confusions expliquent encore les contradictions d'un même auteur qui soutient à la fois que les parasites des mycoses de Gilchrist et des auteurs américains ne sont pas des « blastomycètes proprement dits mais des oïdomycètes ou diverses mucédinées » qu'ils « sont classés à tort parmi les blastomycoses » — et qui les décrit dans un travail intitulé blastomycose sous le nom de « blastomycose des Américains ou Oïdiomycose » en disant « elle mérite le nom de blastomycose des Américains ».

D'ailleurs les appeler oïdiomycose est encore impropre et erroné, car, botaniquement, le genre *oïdium* Link ne peut définir les parasites de Gilchrist ; par conséquent, avec nos classifications botaniques actuelles ces mycoses ne peuvent être appelées oïdiomycoses puisque ce terme désigne les mycoses dues à des oïdium.

Les appeler « Blastomycose américaine » est encore inexact, car les observations américaines comprennent à la fois des types Gilchrist et des types Busse-Buschke, et quelques observations européennes sont du type Gilchrist.

Aussi préférons-nous leur donner le nom de mycose de Gilchrist, qui rend un juste hommage aux recherches de l'auteur américain.

V *bis*. — Documents Comparatifs.

Oidium cutaneum. De Beurmann, Gougerot et Vaucher (*espèce nouvelle*), 1908: Parasite retiré de gommes dermiques et hypodermiques ulcéreuses disséminées. Cet oïdium s'est d'abord présenté en culture sous la forme *exclusive* de levure (54) bourgeonnante (55), cette apparence exclusive *peut persister pendant des mois dans une même culture*. Dans des repiquages ultérieurs, les formes-levures se sont mélangées aux ébauches filamenteuses. Dans d'autres cultures apparaissent les formes filamenteuses et oïdiennes. Ce même parasite subit donc une série de transformations analogues à celles du *zymonéma gilchristi* (15 à 35), en sens inverse de celles de *l'oïdium lactis* (42 à 37). Des formes filamenteuses et oïdiennes, on peut par repiquages refaire le chemin inverse et retourner à la forme levure bourgeonnante. *Ce parasite est donc un remarquable exemple de transformation de « levures » en champignon filamenteux et inversement.*

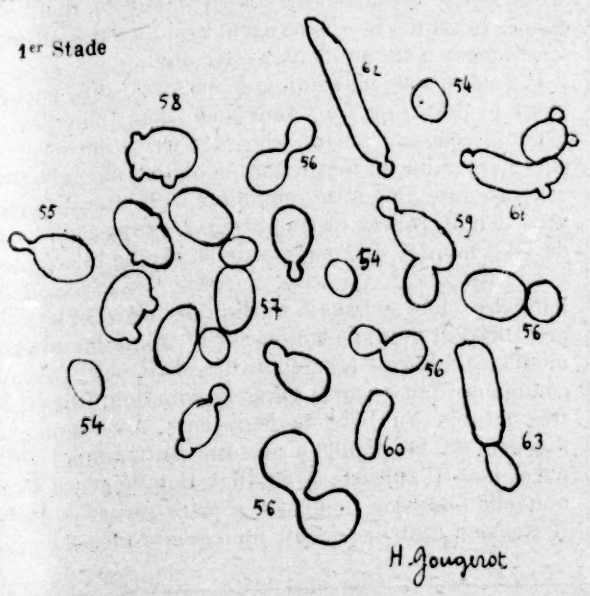

1er Stade. *Cellules « levures » bourgeonnantes* (54 à 63) formes rondes isolées (54), bourgeonnantes (55) et donnant deux cellules levures (56). Ces bourgeonnements successifs aboutissent à des groupements en chaînettes (57). [Formes pseudo-mycéliennes]. Bourgeonnements multiples (58) donnant des formes agglomérées (59). Formes allongées (60) bourgeonnantes (61) ébauchant un filament bourgeonnant (62) et donnant un article bicellulaire (63) résultant de ce bourgeonnement.

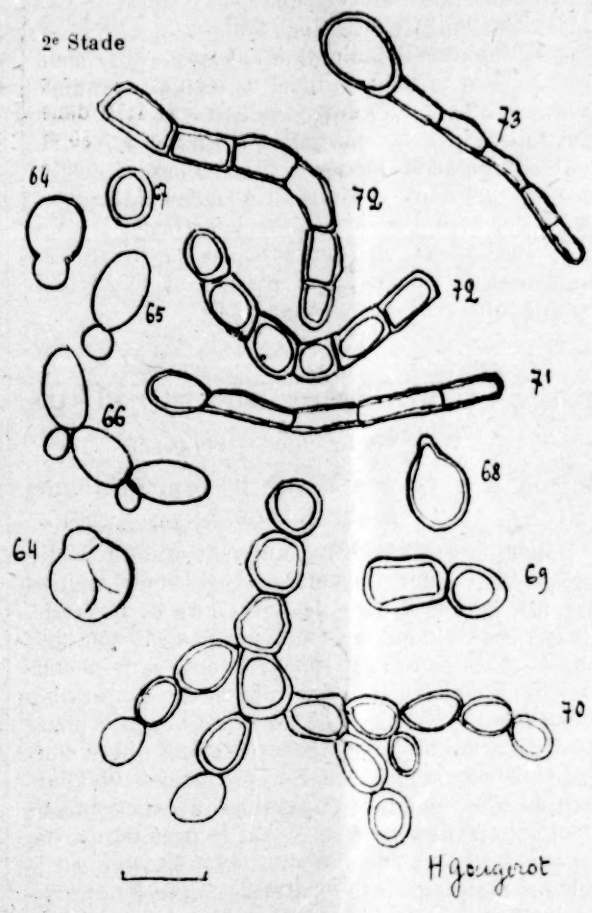

2e Stade. *Mélange de cellules « levures » et de chaînettes filamenteuses.* (64 à 73) Formes « levures » cellules rondes isolées bourgeonnantes (64) se multipliant (65), constituant des chaînettes de deux à trois éléments qui bourgeonnent et donnent des cellules rondes attachées latéralement (66) [formes pseudo-mycéliennes]. Certaines cellules isolées rondes ou ovoïdes ont une paroi plus épaisse à double contour (67) capables de bourgeonnement (68), ces cellules donnent en se reproduisant des groupes de deux éléments (69) ou des chaînettes ramifiées d'éléments ovoïdes, nées par bourgeonnements et bourgeonnants à leur tour (70) [forme pseudo-mycélienne]. D'autres fois de la forme arrondie (levure) naît un filament cloisonné à articles allongés rectangulaires (71). Par leurs éléments rectangulaires, ces filaments (71) sont morphologiquement différents des formes pseudo-mycéliennes telles que la chaînette (72). Exceptionnellement à l'extrémité d'un filament, on voit une grosse cellule ovoïde à paroi épaissie qui est peut-être une chlamydospore (73).

Telle est la critique de la question d'après les livres classiques. Nous verrons dans la troisième partie de cette étude que des recherches personnelles en pathologie humaine et les faits nouveaux de Sartory en mycologie expérimentale ajoutent encore des nouvelles objections au mainien du groupement actuel des blastomycoses.

Il faut chercher à résoudre ces difficultés.

Le mot blastomycète est désuet, caduque, il n'y a qu'à le remplacer par un terme exact botaniquement. Les limites cliniques des blastomycoses sont flottantes et confuses ; il suffit, dira-t-on, de donner le nom dérivé du mot botanique nouveau choisi, pour désigner les parasites, à tout l'ensemble des mycoses et non plus à l'une d'entre elles. C'est, en effet, ce que nous proposons dans la seconde partie de ce travail critique : substituer au nom impropre de blastomycète le nom exact de la tribu botanique à laquelle tous ces parasites appartiennent, les exoascées, et en conséquence remplacer le terme vague et diversement compris de blastomycose par celui d'exascose. Le terme d'exascose s'applique à tout le groupe des mycoses dues à des exoascées ; il comprend donc les saccharomycoses, les endomycoses (ou muguet), toutes les mycoses voisines plus ou moins déterminées (mycose de Gilchrist, etc...) ; dans cette classification, chaque mycose conserve la dénomination précise dérivant du nom du genre du parasite qui la détermine.

Ce n'est pas là un simple changement d'étiquettes comme on pourrait le croire ; la nomenclature nouvelle éclaire les faits non seulement en les classant suivant la classification botanique actuelle mais encore en s'appuyant sur un principe exact. En effet, dans une troisième partie nous montrerons que ces changements de mots répondent à un changement d'idée. Le principe de la conception des exascoses est différent de la notion des blastomycètes sur laquelle repose le groupement des blastomycoses. *(à suivre).*

POUDRE FERRO-MANGANIQUE

DE BURIN DE BUISSON

Pharmacien, lauréat de l'Académie de médecine

Il suffit d'une petite quantité de cette poudre dans un verre d'eau pour obtenir instantanément une eau ferrugineuse, minérale, gazeuze, très agréable, qui se boit au repas mélangée avec du vin. Elle est d'une efficacité constante dans toutes les affections qui réclament l'emploi de la médication ferrugineuse et convient surtout aux personnes qui ne peuvent digérer les préparations ordinaires du fer. Elle a sur toutes les autres l'immense avantage de ne pas provoquer de constipation et de contenir du manganèse, que les savants considèrent comme indispensable au traitement par les ferrugineux.

Dépôt à Lyon, pharmacie GAVINET.

PASTILLES de PALANGIÉ

AU CHLORATE DE POTASSE ET GOUDRON

Réunir sous forme de *pastilles* le chlorate de potasse et le goudron, c'est présenter à l'état de concentration ces deux médicaments aux organes malades, et c'est en assurer l'action. La pastille est un gargarisme sec bien supérieur au goudron liquide, qui n'impressionne les muqueuses qu'au passage et pour un temps très court. — Quant au chlorate, qui est éliminé par les glandes, il agit d'abord topiquement, après sa dissolution, et ensuite par action de retour, après son assimilation.

Dépôt à Paris :

Pharmacie PALANGIÉ, 31, place Cadet.

KOLA du Docteur HECKEL

SURMENAGE CONVALESCENCE ÉPUISEMENT DÉBILITÉ

VIN de KOLA du Dr HECKEL La Bout. 4 fr. 50 au public

COMPRIMÉS de KOLA du Dr HECKEL La Boîte. 2 fr. 50 *Id.*

Dépôts à Paris : DARDANNE, 11, rue Le Regrattier et dans toutes les Pharmacies.

Remises et conditions d'usage aux pharmaciens, droguistes et commissionnaires.

CONDITIONS SPÉCIALES PAR QUANTITÉS

MALADIES DU FOIE

Boldo-Glucine de Chapoteaut

D'après M. Chapoteaut (Compte rendu de l'Académie des sciences, 28 avril 1884), le boldo-glucine est un glucoside qui représente le principe actif du boldo, populaire au Chili contre les maladies du foie ; le boldo-glucine liquide, de couleur ambrée, est enfermé en capsules perles. A la dose de 2 à 3 capsules à la fois, il stimule vivement les sécrétions de la salive, de la bile et de l'urine, combat les maladies du foie et fait cesser les coliques néphrétiques. D'après les recherches physiologiques du docteur Laborde, le boldo-glucine est un hypnotique susceptible l'application aux cas pathologiques où il faut combattre l'insomnie ; le docteur Juranville a constaté ce fait chez une série d'agités.

DOSE : 1 à 3 capsules à la fois.

Dépôt : Pharmacie, 1, rue Bourdaloue, et les principales pharmacies.

lire que le comité national roumain est composé de 26 membres.

c) En examinant, d'après la même circulaire, les rapports et communications annoncés au bureau central par les médecins roumains, on constate que la science médicale roumaine est représentée dans presque toutes les sections, soit par des rapports, soit par des communications.

d) En dehors de ces faits incontestables les médecins roumains, apprenant que parmi les excursions projetées à l'occasion de ce congrès se trouvait aussi une excursion à Constantinople avec arrêt à Bucarest, ont immédiatement constitué un comité de réception qui a pris les mesures nécessaires pour que nos distingués hôtes passent leur bref séjour en Roumanie de la manière la plus utile et la plus agréable.

Il ressort de tout ceci que, quelque grandes que soient les souffrances morales des Roumains, nous autres médecins nous avons cherché à les atténuer en montrant à nos conationaux qu'il faut, pour la science, passer sur de telles considérations ; qu'il n'est pas bien de troubler la science internationale et de fournir l'occasion à nos ennemis de dire que nous faisons une manifestation politique et que nous plaçons celle-ci au dessus de la science.

Entre temps survient la condamnation à la prison de Mme Vlad, femme d'un député au Parlement hongrois, pour avoir fait de la propagande en faveur de sa langue maternelle dans une école roumaine de Transylvanie, école entretenue avec de l'argent roumain.

Ce fait a révolté au suprême degré l'opinion publique dans le royaume roumain. Il est vrai que Mme Vlad a été graciée dans la suite par la clémence de l'Empereur ; il n'en est pas moins vrai que la condamnation subsiste.

Au moment où les Roumains du royaume se trouvaient sous l'influence de cette condamnation abominable, survient un autre fait qui démontre une fois de plus l'oppression exercée par les Hongrois sur les sujets roumains du royaume de Hongrie.

Un Congrès des étudiants roumains de tous les pays devant se tenir prochainement dans la ville de Iassi, considérée comme la seconde capitale de la Roumanie, la presse hongroise, s'occupant de ce congrès et dénonçant aux autorités magyares le fait que plusieurs écoles roumaines de Hongrie ont annoncé leur participation à ce congrès, demande au baron d'Aehrenthal et au comte Apponyi de faire des démarches à Bucarest contre cette tendance du Congrès, préjudiciable aux Hongrois, et invite le ministre de l'instruction publique à éliminer des écoles hongroises tous les étudiants qui participeront à ce Congrès, dont l'objet est purement cultuel, et nullement politique. En conséquence, les rectorats universitaires de Hongrie ont fait savoir aux étudiants roumains qu'ils seront éliminés des Universités s'ils participent au Congrès des étudiants de Iassi. Les étudiants roumains qui iront suivre les cours d'été des universités du royaume de Roumanie subiront le même sort.

Tels sont les faits qui nous interdisent de prendre part aux travaux du Congrès international de médecine qui se tiendra à Budapest.

. . . . . .

Que nos confrères de Hongrie ne nous répondent pas que la science n'a pas de nationalité, car nous leur répondrons qu'il est tout aussi vrai que les hommes de science ont une nationalité, qui doit être respectée précisément au nom de la science. Car même la science exige que dans un Etat organisé prédominent comme principes de gouvernement ces lois générales qui permettent le développement égal de tous les peuples et de tous les habitants d'un même Etat.

La tolérance à l'égard de chaque croyance et de chaque nation, telle que nous la pratiquons, nous, en Roumanie, à l'égard de tous et même à l'égard des Hongrois, voilà ce que la science doit conseiller dans un Etat, et non pas le chauvinisme brutal au nom duquel trois millions et demi d'hommes sont opprimés !

Et d'ailleurs toute la science moderne a pour mère la liberté de pensée et d'action.

Si les peuples n'avaient pas fait ces conquêtes précieuses, si tout homme de science avait dû être brûlé sur le bûcher, comme Giordano Bruno, ou condamné comme Galilée pour les vérités qu'il découvrait, où en serait arrivée la science moderne ?

La science moderne est la fille de la liberté, et elle n'a pas en celle-ci une marâtre.

Par ses conquêtes elle a élargi le cercle des connaissances humaines, elle a mis les hérésies en déroute et, à son tour, elle a pourvu la liberté, sa mère, de nouvelles et puissantes ailes.

Ceux qui tiennent un peuple enchaîné ne sont pas pénétrés des grandes vérités de la science et ne peuvent revendiquer le droit de parler au nom de celle-ci.

Ceux qui ne respectent pas la liberté de millions d'hommes et ne leur permettent pas de suivre leur développement naturel, ceux-là ne peuvent pas être les prêtres sereins de la science, car ils souillent celle-ci dans sa source même : la liberté.

C'est pourquoi, aussi longtemps que le peuple hongrois, aussi longtemps que les conducteurs de ce peuple ne seront pas pénétrés de vérités devenues le patrimoine commun de tous les peuples, les médecins roumains, qui peuvent au moins rivaliser comme valeur avec les médecins hongrois devant l'aréopage européen de la science, ne mettront pas le pied, comme congressistes, sur le sol hongrois.

Aussi longtemps que les iniquités et les persécutions de toute sorte contre les Roumains de Hongrie, aussi longtemps que les emprisonnements et les attentats ne cesseront pas, aussi longtemps que nous ne verrons pas tout au moins les hommes de science de la Hongrie protester en même temps que nous contre ces indignités, nous nous abstiendrons de toute manifestation de fraternité dans la capitale hongroise, et la lyre mélodieuse de la science sera toujours privée d'une corde au Congrès de Budapest.

Et l'on saura pourquoi cette corde manque !

Si nous ne prenons pas part au Congrès, cela ne

(*Voir la suite page 525*).

VIN et SIROP de DUSART

AU LACTOPHOSPHATE DE CHAUX

Depuis les travaux de Dusart, on sait que le Phosphate de Chaux, aussi nécessaire à la constitution des muscles et des tissus mous qu'à celle des os, est un agent reconstituant, dans le sens le plus général.

C'est à ce titre qu'il est indiqué dans toutes les circonstances, soit physiologiques, comme la **Grossesse**, **l'Allaitement**, la **Dentition**, la **Croissance**; soit pathologiques, comme le **Rachitisme**, la **Phtisie**, la **Dyspepsie**, les **Convalescences**, dans lesquelles la nutrition a besoin d'être puissamment activée ou réveillée.

Le **Sirop de Dusart** pris par la nourrice arrête la **Diarrhée verte** de l'enfant.

On donne de préférence le **Sirop de Dusart** aux enfants et le **Vin** aux adultes. La **Solution** convient aux personnes qui ne supportent ni le Sirop ni le Vin.

DOSE : 2 à 6 cuillerées par jour, au moment des repas.

SIROP DE LACTOPHOSPHATE DE CHAUX FERRUGINEUX DE DUSART

Indications : *Chlorose, Anémie, Pâles Couleurs, Crampes d'estomac.*

Dose : 3 à 6 cuillerées à bouche par jour pour les adultes, à dessert pour les enfants.

Pharmacie MIDY, 113, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

CIGARETTES INDIENNES

AU

Cannabis Indica

DE

GRIMAULT

PHARMACIEN DE 1re CLASSE

Le chanvre indien est un antispasmodique spécial, sans succédané dans la thérapeutique, et qui rend, en cette qualité, d'éminents services dans toutes les maladies des voies respiratoires. C'est, en effet, l'antiasthmatique par excellence.

Il doit ses propriétés à une substance pulvérulente résineuse, la cannabine, qui se trouve accumulée dans les sommets de la plante et fixée aux follicules qui entourent les semences. — Quant aux feuilles, elles sont privées de toute vertu. La grande faveur dont jouissent les cigarettes indiennes s'explique par leur mode de préparation ; elles sont composées avec les cigarettes de Belladone du codex, préalablement imprégnées d'une solution titrée de cannabis et de nitrate de potasse.

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

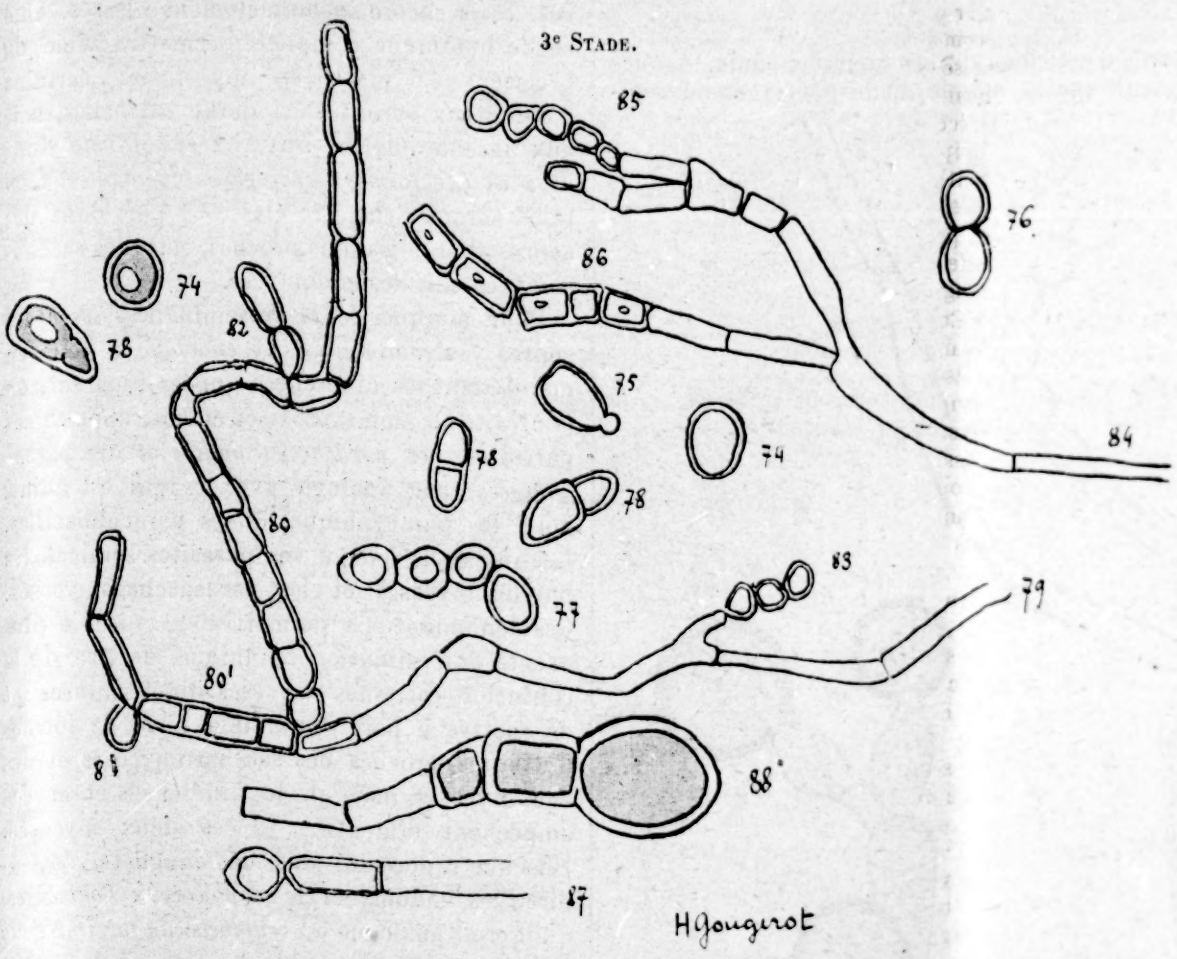

3e Stade. *Structure typique des oïdium* (*culture jeune*, 74 à 83). Il reste parfois encore des formes rondes isolées « levures » (74) bourgeonnantes (75) et donnant par bourgeonnement des couples de cellules arrondies (76) ou des chaînettes de formes ovoïdes (77). De ces cellules levures, naissent des filaments par cloisonnement et non plus par bourgeonnement (78) [filament vrai]. Le parasite est surtout formé de filaments cloisonnés ramifiés (79-84) à longs articles rectangulaires. L'extrémité du filament 79 se bifurque, donnant deux files de spores rectangulaires résultant du cloisonnement du filament 80 et 80′ [forme oïdienne de reproduction]; sur ces filaments sporulés 80 et 80′ se branchent des articles ovoïdes isolés (81) ou doubles ébauchant un nouveau filament sporulé (82). En un point du filament 79 naît un court ramuscule que porte une chaînette de trois spores ovoïdes (83). Alors que les spores des filaments 80 et 80′ semblent naître du filament par cloisonnement, celles de la chaînette 83 semblent naître par bourgeonnement et étranglement. Ces deux modes de sporulation sont parfois réunis sur des branches de bifurcation d'un même filament (84) : en (86) mode typique de reproduction oïdienne par cloisonnement et en (85) chaînette de spores paraissant dériver par bourgeonnement et étranglement. A l'extrémité d'un filament, s'isole parfois une cellule arrondie (87) qui devient une chlamydospore (88).

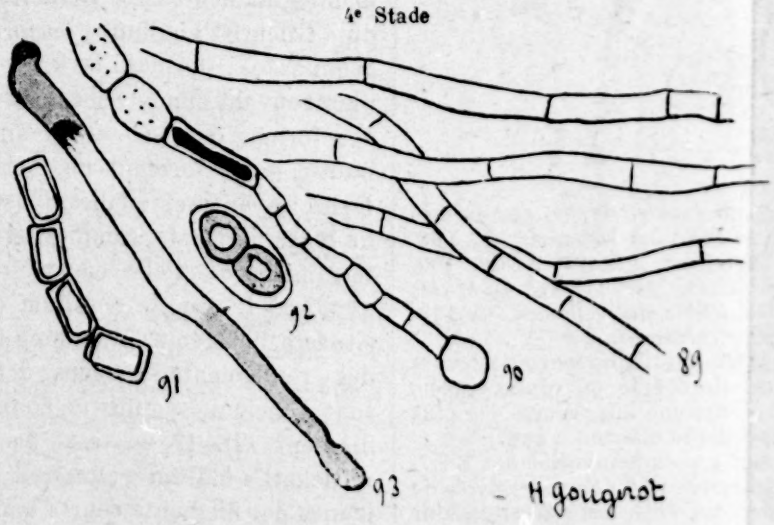

4e Stade. *Culture vieille typique d'oïdium* (89 à 93) : on ne trouve plus de forme levure : on ne voit que des filaments cloisonnés à articles le plus souvent réguliers (89), parfois irréguliers (90), des files de spores rectangulaires nées suivant le mode oïdium et très rapidement détachées et dissociées (91). Çà et là quelques formes de résistance (92) et des filaments vieillis (93) pâles homogènes sans cloisons visibles.

***

VI

Parendomycès. Queyrat et Laroche, De Beurmann et Gougerot, 1909. Parasites mal classés, voisins des *Endomyces*, mais qu'on ne peut identifier à ces derniers.

LES EXASCOSES

Endomycoses et Parendomycoses (Muguet). — Saccharomycoses (Mycose de Busse-Buschke) et Parasaccharomycoses — Zymonématoses (Mycose de Gilchrist)....

Revision et Démembrement de l'ancien groupe des Blastomycoses.

PAR

MM. **DE BEURMANN** et **GOUGEROT**

Médecin de l'hôpital Saint-Louis. — Ancien interne, médaille d'or.

(*Suite.*)

II

LA NOMENCLATURE NOUVELLE DES EXASCOSES

Pour nous, le groupe ancien blastomycose doit donc être démembré, car on ne peut continuer d'appeler de ce nom vague et que l'on sait impropre des maladies dues à des champignons bien déterminés, et on doit tenter de classer, au moins provisoirement les parasites indéterminés, au lieu de les mêler dans une même confusion (1). Il est certain, et nous ignorons pas, que nos connaissances sur beaucoup de ces parasites sont très incomplètes, de telle sorte qu'il est difficile de reconnaître aux formes décrites une spécificité bien nette et d'établir leur diagnose différentielle. Cette remarque vise surtout les parasites cutanés, car d'après les descriptions de leurs auteurs, les éléments parasitaires en cultures sont parfois dissemblables. La dégradation que ces parasites ont subis du fait de la vie parasitaire chez les animaux, l'absence de forme de reproduction supérieure, rendent les classements difficiles. Mais ce n'est pas parce que les faits sont déjà obscurs, qu'il faut les obscurcir encore en les confondant pêle-mêle sous une même rubrique. Au contraire, il faut tenter de les classer, ne serait-ce que provisoirement (2). Même si cette classification est modifiée par des études mycologiques approfondies, elle n'en aura pas moins rendu de grands services, puisqu'elle aura permis de distinguer des faits différents autrefois confondus.

(*Suivre ces classifications sur nos planches.*)

1° Il faut individualiser les maladies dues à des parasites exactement classés, dont les formes de reproduction supérieure sont connues (asque), telles que les endomycoses (muguet), telles que les saccharomycoses. Le groupe des saccharomycoses doit comprendre non seulement les mycoses dues aux saccharomycès ascosporés : saccharomycose de Troisier-Achalme, saccharomycose de Curtis, saccharomycose de Blanchard-Schwartz-Binot, mais encore les mycoses dues à des saccharomycès anascosporés appelés cryptococcus : cryptococcus de Busse-Buschke, de Hudelo-Duval-Laderich. Ces parasites sont si semblables aux saccharomycès que nous proposerons les appeler *saccharomycès imparfaits* ou *atelosaccharomycès* (ατελής imparfait), car ils ont tous les caractères des saccharomycès, sauf l'asque : *atelosaccharomycès Busse-Buschke*, *atelosaccharomycès Hudeli*. Ce démembrement partiel, proposé par nous en 1907, est dès maintenant adopté dans des ouvrages récents.

2° Il faut rapprocher des saccharomycoses et des endomycoses, des mycoses dues à des para-

(1) Le lecteur peu familier avec les définitions mycologiques n'aura qu'à se rapporter à la thèse d'agrégation de Guéguen, et ici aux schémas de nos planches et aux légendes qui les expliquent.

(2) La meilleure classification n'est jamais définitive, elle n'est vraie que pour l'état actuel de la science ; elle n'est qu'un cadre plus ou moins définitif, mais un cadre indispensable pour distinguer les faits les uns des autres et éviter la confusion. Il est évident qu'il faut revoir nos classifications et les préciser au fur et à mesure des acquisitions nouvelles.